Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260605-DELIB20260607-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU VENDREDI 05 JUIN 2026 à 20H00.

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.
Membres en exercice : 15 *Convocation du : 29.05.2026*
Membres présents : 12
Secrétaire de séance : Yves LE BIHAN.

Etaient présents : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Jean-Yves CAVAN - Virginie FAUCHÉ - Anne-Louise PRIGENT - - Nicolas LE CALVEZ - Aurélie GRÔNE - Guillaume LARHANTEC - Pauline PRIGENT - Joël AMIGON - Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Julie LE BESCONT - Thierry LE BOUBENNEC.

Absente : Danielle LE HOUEROU.

DELIBERATION n° 2026.05.06-07

Objet : Lotissement privé « Gra-Gwin » - Transfert des équipements communs dans le domaine public.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de délibérer afin d'acter le transfert des équipements communs dans le domaine public une fois les travaux achevés.

Ainsi l'ensemble des équipements communs du lotissement privé « Gra-Gwin » appartenant aux lotisseurs M. et Mme TOUCHAIS, pétitionnaire du permis d'aménager du terrain à PRAT cadastré ZR 68p sera transféré à la commune de PRAT qui deviendra propriétaire et devra, en conséquence, en assurera la gestion et l'entretien.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le transfert des équipements communs du Lotissement « Gra-Gwin » dans le domaine public une fois les travaux achevés et réceptionnés par les services techniques.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

Le Secrétaire de séance
Yves LE BIHAN

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT
(Côtes d'Armor)